

Communiqué de presse

Bâle, le 4 mars 2022

Augmentation de capital d'Helvetia (CH) Swiss Property Fund: période d'achat et période de souscription, respectivement du 8 au 22 mars 2022 et du 8 au 28 mars 2022

**Helvetia Asset Management va effectuer une augmentation de capital pour
Helvetia (CH) Swiss Property Fund allant jusqu'à CHF 210 millions. Le produit de
l'émission sera utilisé pour acquérir un portefeuille immobilier d'Helvetia Assu-
rances d'une valeur de marché de CHF 298,2 millions.**

Le 18 février 2022, Helvetia Asset Management SA a indiqué qu'elle étudiait l'acquisition d'un portefeuille immobilier pour Helvetia (CH) Swiss Property Fund d'une valeur de marché de CHF 298,2 millions. Elle doit pour cela réaliser une augmentation de capital d'un montant maximal de CHF 210 millions pour financer l'achat des biens immobiliers. Elle prévoit également d'emprunter environ CHF 100 millions de fonds de tiers. Le périodes d'achat a été fixée du 8 au 22 mars 2022 et la période de souscription du 8 au 28 mars 2022.

L'émission des nouvelles actions est réalisée en commissionnement (principe du «best effort») dans le cadre d'une offre de souscription publique en Suisse. Le nombre maximal de nouvelles actions émises est de 2 000 000. Le nombre de parts en circulation passera ainsi de 4 500 000 à 6 500 000 au maximum. Si toutes les nouvelles parts à émettre ne sont pas souscrites, le montant de l'émission pourra être réduit. La Direction du fonds se réserve alors le droit de reprendre les parts non souscrites après expiration de la période d'achat, puis de les placer dans le marché en faisant preuve de la diligence requise, par l'entremise de la banque dépositaire ou de tiers.

Le produit de l'émission permettra à la Direction du fonds d'acquérir un portefeuille immobilier de dix biens immobiliers d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, Bâle, pour le fonds, contre paiement au comptant. Pour le transfert de ces dix biens immobiliers, la FINMA a accordé à la Direction du fonds, en date du 4 février 2022, une dérogation à l'interdiction d'effectuer des transactions avec des personnes proches, conformément à l'art. 63, al. 2 et 4 LPCC et à l'art. 32a OPCC.

Grâce à l'achat de ces biens immobiliers, les investisseurs actuels et les nouveaux investisseurs d'Helvetia (CH) Swiss Property Fund pourront profiter d'une plus large diversification. Le portefeuille immobilier visé se compose de cinq immeubles d'habitation et de cinq immeubles à usage mixte: commercial et d'habitation. Il se caractérise au niveau des objets par une qualité élevée

et un bon emplacement avec une grande stabilité en matière de rendement et de valeur. Il dispose d'une partie habitable importante correspondant à 79% des recettes de location prévues et à un taux de vacances inférieur à la moyenne qui s'élève à 2,9% (date d'effet: 1^{er} décembre 2021). Sur le plan géographique, les biens immobiliers se répartissent comme suit: Zurich (33% de la valeur de marché), Suisse orientale (18%), Berne (17%), Suisse centrale (16%), Suisse du Nord-Ouest (12%) et Suisse romande (4%).

Données-clés de l'augmentation de capital

Nom	Helvetia (CH) Swiss Property Fund
Valeur / ISIN parts	Valeur: 51383832 / ISIN: CH0513838323
Valeur / ISIN droit de souscription	Valeur: 116202901 / ISIN: CH1162029016
Forme juridique	Fonds immobilier contractuel de droit suisse
Cercle des investisseurs	Limité aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10, al. 3 et l'art. 3ter LPCC en combinaison avec l'art. 4, al. 3-5 et l'art. 5, al. 1 et 4 LSFIn
Volume d'émission	Jusqu'à CHF 210 000 000
Ratio de souscription	9 : 4 / neuf parts actuelles donnent droit à l'achat de quatre nouvelles parts
Prix d'achat et prix d'émission	CHF 105 net par action, y compris la commission d'émission de 2% en faveur de la Direction du fonds
Type d'émission	L'émission est réalisée en commissionnement (sur la base du «best effort») dans le cadre d'une offre de souscription publique en Suisse.
Nombre de parts existantes	4 500 000
Nombre de nouvelles parts	Au maximum 2 000 000
Période d'achat	Du 8 mars 2022 au 22 mars 2022 à 12h00 (HEC)
Négociation du droit de souscription	Aucune négociation du droit de souscription n'a lieu.
Période de souscription	Du 8 mars 2022 au 28 mars 2022 à 12h00 (HAEC)
Libération	31 mars 2022
Formule de calcul du prix du droit de souscription	Les droits de souscription non exercés après la période d'achat seront remboursés par les nouveaux investisseurs ou par les investisseurs souscrivant au-delà de leurs droits de souscription selon la formule suivante: Moyenne des cours de demande de la part de fonds (prix du marché secondaire) durant la période d'achat moins le prix d'émission divisé par le ratio de souscription. Si le calcul n'aboutit pas à une valeur positive, la valeur du droit de souscription est nulle.
Utilisation du produit de l'émission	Le produit de l'émission sera utilisé pour acquérir un portefeuille immobilier d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA d'une valeur de marché de CHF 298,2 millions.
Direction du fonds	Helvetia Asset Management SA, Bâle
Banque dépositaire	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Lead Manager	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Négoce hors bourse	Banque J. Safra Sarasin AG, Zurich

Le prospectus est disponible sur www.swissfunddata.ch resp. www.helvetia-am.ch.

Le communiqué de presse est disponible sur le site www.helvetia-am.ch.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Analystes

Philipp Schüpbach
Responsable Investor Relations
Groupe Helvetia

Téléphone: +41 58 280 59 23
investor.relations@helvetia.ch

Médias

Jonas Grossniklaus
Responsable Media Relations
Groupe Helvetia

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch

À propos d'Helvetia Asset Management SA

Helvetia Asset Management SA est une direction de fonds soumise au contrôle de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers). Elle gère un fonds immobilier au sens de la législation suisse et agit en qualité de conseillère en placement pour des portefeuilles immobiliers d'institutions de prévoyance. Elle assume pour ces derniers les tâches de représentation des maîtres d'ouvrages et de gestion des transactions.

Il s'agit de la première augmentation de capital depuis le lancement d'Helvetia (CH) Swiss Property Fund le 3 juin 2020. Depuis son lancement, aucun achat et aucune vente de biens immobiliers n'ont été effectués et aucune nouvelle action n'a été émise.

Helvetia Asset Management SA a son siège à Bâle et est une participation à 100% d'Helvetia Holding SA, Saint-Gall.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par Helvetia Asset Management SA et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par Helvetia Asset Management SA. Ni Helvetia Asset Management SA, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni Helvetia Asset Management SA, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.